|  |  |
| --- | --- |
| **Conférence de plénipotentiaires (PP-18)Dubaï, 29 octobre – 16 novembre 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| SÉANCE PLÉNIÈRE | **Document 35-F** |
|  | **29 juin 2018** |
|  | **Original: anglais** |
|  |
| Rapport du Conseil |
| Vues du conseil sur UNE politique publique internationale relative à l'accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers à l'Internet |
|  |
|  |

|  |
| --- |
| Pendant la session de 2018 du Conseil, le Président du GTC-Internet a présenté le [Document C18/54](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0054/en) et rappelé qu'un projet de Résolution sur l'accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers à l'Internet avait été examiné par le Conseil à ses sessions de 2017 et 2018. A la demande du Conseil, un extrait du compte rendu de la troisième séance plénière de la session de 2018 du Conseil, qui reprend les vues exprimées pendant les débats, est présenté en annexe. |

**Annexe**: 1

ANNEXe

Extrait du Document C18/106 – Compte rendu de la troisième
séance plénière de la session 2018 du Conseil

|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2018Genève, 17-27 avril 2018** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
|  | **Document C18/106-F** |
| **17 mai 2018** |
| **Original: anglais** |
|  |
| COMPTE RENDU DE LATROISIÈME SÉANCE PLENIÈRE |
| Jeudi 19 avril 2018, de 9 h 30 à 12 h 25**Président**: M. R. ISMAILOV (Fédération de Russie) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Sujets traités** | **Documents** |
| 1 | Rapport sur la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-17) | [C18/10](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0010/en) |
| 2 | Activités relatives à l'Internet  | [C18/33](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0033/en) |
| 3 | Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet) | [C18/51](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0051/en), [C18/54](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0054/en), [C18/93](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0093/en), [C18/94](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0094/en) |
| 4 | Activités de l'UIT relatives au renforcement du rôle de l'Union dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC | [C18/18](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0018/en), [C18/76](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0076/en) |
| 5 | Rapports du Président du Groupe de travail du Conseil sur la protection en ligne des enfants (GTC-COP)  | [C18/15](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0015/en), [C18/62](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0062/en) |
| 6 | Déclarations et annonces des conseillers | – |

…………..

# 3 Rapport du Président du Groupe de travail du Conseil sur les questions de politiques publiques internationales relatives à l'Internet (GTC-Internet) (Documents [C18/51](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0051en), [C18/54](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0054/en), [C18/93](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0093/en) et [C18/94](https://www.itu.int/md/S18-CL-C-0094/en))

3.1 Le Président du GTC-Internet présente le Document C18/51, qui contient son rapport sur les activités du Groupe et donne les principaux résultats des 10ème et 11ème réunions du GTC‑Internet. Il fait savoir au Conseil que le GTC a en outre tenu deux séries de consultations ouvertes en ligne et traditionnelles, l'une sur les considérations relatives aux politiques publiques pour les OTT, l'autre sur la réduction de la fracture numérique entre les hommes et les femmes. Différentes régions ont répondu; les réponses présentaient de nombreuses mesures et points de vue et montraient différentes opinions concernant les questions des consultations.

3.2 Il est **pris note** du Document C18/51.

3.3 Le Président du GTC-Internet présente le Document C18/54 et rappelle qu'un projet de Résolution sur l'accès des personnes handicapées et des personnes ayant des besoins particuliers à l'Internet proposé par l'Administration de l'Arabie saoudite a été examiné. Des opinions divergentes ont été exprimées et le Conseil, à sa session de 2017, a décidé, faute de temps et en raison du domaine application de la proposition, de saisir le Conseil de cette question à sa session de 2018. Le Conseil souhaitera peut-être transmettre son avis sur la proposition à la PP-18.

3.4 Plusieurs conseillers appuient le projet de Résolution, qui traite d'une question particulièrement importante et vaste. Toutefois, deux conseillers ne pensent pas qu'une nouvelle Résolution du Conseil sur cette question soit nécessaire, étant donné que de nombreux aspects sont déjà couverts par la Résolution 175 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires. Il sera plus judicieux de réviser cette Résolution dans le cadre de la PP-18.

3.5 Le Conseil **décide** de prendre note du Document C18/54 et de transmettre les avis exprimés à ce sujet à la PP-18.

3.6 Le Conseiller du Brésil présente les Documents C18/93 et C18/94, qui contiennent chacun une contribution soumise par son pays. Le premier est une proposition visant à charger le Conseil, à ses sessions annuelles, de déterminer le thème des consultations ouvertes menées par le GTC‑Internet, motivée par la volonté d'utiliser plus efficacement le temps disponible lors des réunions du GTC-Internet et de décider de manière plus éclairée et représentative des thèmes, étant donné que le Conseil rassemble un nombre bien plus élevé de participants que le GTC‑Internet. Le second document contient une proposition visant à ouvrir la participation aux travaux du GTC-Internet aux Membres de Secteur de l'UIT.

3.7 Des avis divergents sont exprimés concernant la proposition figurant dans le Document C18/93. Pour plusieurs conseillers, le choix des thèmes doit continuer d'incomber au GTC-Internet; d'autres conseillers, reconnaissant la validité de l'argument selon lequel la participation au Conseil est *de facto* plus large qu'au GTC-Internet, sont en désaccord. Un conseiller propose que le Conseil puisse choisir les thèmes à partir de listes restreintes préparées par le GTC-Internet.

3.8 La proposition figurant dans le Document C18/94 recueille un certain soutien, mais différentes suggestions sont faites concernant le niveau de participation qui devrait être accordé aux Membres de Secteur. Un conseiller désapprouve la proposition, arguant que des possibilités suffisantes sont déjà offertes aux autres parties prenantes pour participer aux réunions du GTC‑Internet dans le cadre des délégations des Etats Membres, ainsi qu'aux consultations ouvertes en ligne. Un autre conseiller explique que cette question sort du cadre des attributions du Conseil et devrait être examinée par la Conférence de plénipotentiaires.

3.9 Le Président considère que le Conseil souhaite prendre note des Documents C18/93 et C18/94 et inviter les Etats Membres à tenir compte des questions soulevées dans ces contributions lorsqu'ils discuteront de la Résolution 102 (Rév. Busan, 2014) de la Conférence de plénipotentiaires à la PP-18.

3.10 Il en est ainsi **décidé**.

Le Secrétaire général: Le Président:

H. ZHAO R. ISMAILOV